

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 071-217103084-20250328-08_2025-DE

S²LO

Séance du 28/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 5

Excusés : 2

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
20/03/2025

Date d'affichage
20/03/2025

publication du :

07/04/2025

Etaient présents :

Mme BONARDOT Françoise, M. DUGUÉ Christian, Mme DYON Pascale, Mme KELLER Geneviève, Mme. DEGIOANNI Justine

Procurator(s) : M. DEGIOANNI Léopold (pouvoir à J. DEGIOANNI)

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusés : M. DEGIOANNI Léopold, Mme HORBATIUK Marie

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme BONARDOT Françoise

AFFECTATION DU RESULTAT

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 41 833 €
 - un déficit d'investissement cumulé de 8 165,52 €
 - des restes à réaliser en investissement de 15 800 € en dépense
 - des restes à réaliser en investissement de 23 697 € en recettes
- soit un solde de 7 897 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve c/1068 : 268,52 €
- Résultat reporté en fonctionnement c/002 : 41 564,48 €
- Résultat reporté en investissement c/001 : - 8165,52 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats au budget 2025.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,
Françoise BONARDOT

Le Maire,
Christian DUGUÉ

